



# Exercice de sauvetage maritime de grande ampleur

Mardi 9 avril 2019

Préfecture de la région Guadeloupe

**Contact presse :**

Service de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux





## PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE PRÉFET DE GUADELOUPE

Dans le cadre du dispositif ORSEC maritime des Antilles, un exercice sauvetage maritime de grande ampleur « SGMA 2019 » se déroule ce mardi 9 avril 2019 en Guadeloupe. Cet exercice est organisé par l'Action de l'État en mer, basée en Martinique et la préfecture de la Guadeloupe, avec le concours de la compagnie maritime Express des îles.

### Le scénario

Au cours de la traversée entre Pointe-à-Pitre et Marie-Galante, un navire de la compagnie Express des Îles, affecté au transport de passagers avec à son bord environ 200 personnes heurte un container sur son tribord arrière.

Cette collision génère une voie d'eau, et une fuite de carburant dans le compartiment machines. L'incendie engendré par cette fuite provoque une avarie de propulsion au large du Gosier et un dégagement important de fumées. Le navire est alors à la dérive.



### Contact presse :

Service de la communication interministérielle  
[communication@guadeloupe.pref.gouv.fr](mailto:communication@guadeloupe.pref.gouv.fr)  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



## PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE PRÉFET DE GUADELOUPE

La situation du navire nécessite l'évacuation et la prise en charge des personnes à bord. Après expertise donnée par l'équipe d'évaluation et d'intervention (EEI) qui est projetée sur place en hélicoptère, un lieu de débarquement est choisi par le CROSS AG et la préfecture de Guadeloupe.

Une noria de navires débarque les passagers, notamment des bateaux de la Société Nationale de Sauvetage en Mer.

Les sinistrés sont ensuite pris en charge au niveau d'un Centre d'Accueil et de Regroupement (CARE), mis en place par la préfecture de Guadeloupe.

### Les objectifs de l'exercice

L'exercice de sauvetage maritime de grande ampleur a pour but de vérifier la bonne diffusion de l'alerte à tous les niveaux lorsqu'un incident survient sur un navire à passagers. De même, il permet de tester le fonctionnement correct de la chaîne de commandement, la connaissance de chaque acteur de ses missions, de ses interlocuteurs et de l'autorité à laquelle il doit rendre compte.

Durant l'exercice, il s'agit de :

- déployer les moyens d'interventions nécessaires à l'exécution du point de situation à bord du navire et au déploiement des passagers.

- faire travailler ensemble plusieurs centres de crise : le centre opérationnel départemental de la préfecture de la Guadeloupe (COD), le centre de gestion de crise située au centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS AG) en Martinique, les équipes d'évaluation et d'intervention dépêchées sur le navire en difficulté et le poste médical avancé et le centre d'accueil et de regroupement des poltrons (victimes).

- valider les procédures d'accueil des sinistrés par les structures présentes en Guadeloupe (poste médical avancé, centre d'accueil et de regroupement, etc).

### Contact presse :

Service de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

---

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)



[Twitter.com/prefet971](https://Twitter.com/prefet971)



## PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE PRÉFET DE GUADELOUPE

### Les principaux acteurs et intervenants

Durant cet exercice, les services de l'État de la Martinique et de la Guadeloupe travaillent ensemble.

> Le préfet de la Martinique est le délégué du gouvernement pour l'Action de l'État en Mer (DDG AEM) dans la zone Antilles-Guyane. Il est responsable des opérations de secours en cas d'alerte maritime.

> Le CROSS AG : le Centre régional opérationnel de surveillance et de secours Antilles-Guyane, bras armé du DDG AEM, coordonne les opérations de sauvetage en mer.

> Le préfet de Guadeloupe coordonne toutes les opérations de prise en charge sur terre des personnes impliquées dans le sinistre : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement (CARE), prise en charge médicale, soutien psychologique et matériel, hébergement temporaire...

> Le centre opérationnel départemental (COD) de Guadeloupe : bras armé du préfet de Guadeloupe, la cellule de gestion de crises coordonne l'ensemble des opérations à terre.

### Les consignes de sécurité en mer : la prudence commence avant l'appareillage

**Le CROSS AG rappelle les mesures de prévention à prendre lorsque l'on pratique une activité en mer :**

→ s'assurer de la présence des **équipements de sécurité pour se localiser** : moyen de communication VHF / fusées de détresses / moyen lumineux / balises de détresse satellitaire (COSPAS/SARSAT)

→ vérifier la disponibilité et l'accessibilité des **brassières de sauvetage**

→ vérifier régulièrement l'état de son navire, notamment la **révision du moteur**

→ effectuer la **mise à jour des informations** contenues dans la balise de détresse satellitaire en cas de changement de propriétaire

→ consulter les **prévisions météorologiques et les vigilances** avant de prendre la mer ou de pratiquer une activité de loisir nautique pour ne pas se mettre en danger soi-même ainsi que les sauveteurs qui pourraient intervenir.

→ **signaler ses intentions à ses proches** pour leur permettre de donner l'alerte rapidement.

**En cas de doute, contactez le CROSS Antilles-Guyane en composant le 196, numéro d'urgence des secours en mer ou sur le canal VHF 16.**

#### Contact presse :

Service de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.gouv.fr](http://www.guadeloupe.gouv.fr)



[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)



[Twitter.com/prefet971](https://Twitter.com/prefet971)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE GUADELOUPE



Avant de prendre la mer  
n'oubliez pas



météo



Flottabilité



équipements de protection



moyen de  
communication

POUR DÉCLENCHER DES  
SECOURS EN MER

APPELEZ LE CROSS ANTILLES - GUYANE

Depuis le littoral

**TÉLÉPHONE N°196**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

En mer

**RADIO VHF CANAL 16**

DEMANDEZ LE CROSS



**Contact presse :**

Service de la communication interministérielle

communication@guadeloupe.pref.gouv.fr

0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

[www.guadeloupe.gouv.fr](http://www.guadeloupe.gouv.fr)



[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)



[Twitter.com/prefet971](https://Twitter.com/prefet971)